



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

Référence : 2026 - 022

Objet : Arrêté portant désignation des représentants de la Collectivité au sein de la Commission Administrative Paritaire

## ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

### Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2020-1426 du 20 novembre 2020 relatif aux Commissions Administratives Paritaires,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°GD 55/22 du 23 juin 2022 fixant le nombre de représentants titulaires de la collectivité et à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel par catégorie,

Considérant la nécessité de désigner les représentants de l'organe délibérant suite au renouvellement de mandat,

Considérant qu'il appartient à l'autorité investie du pouvoir de nomination de désigner, parmi les membres de l'organe délibérant, les représentants des collectivités au sein de la Commission Consultative Paritaire.

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont désignés en tant que représentants de la collectivité, pour siéger au sein de la Commission Administrative Paritaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole :

### • COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE – Catégorie A

#### REPRESENTANTS TITULAIRES :

- Madame Maryline MIRAT, membre du bureau déléguée
- Madame Sylvette MARCHAND, conseillère communautaire
- Monsieur Bernard GUERRIN, 3<sup>ème</sup> Vice-président
- Monsieur Olivier MEUGIN, 6<sup>ème</sup> Vice-président

#### REPRESENTANTS SUPPLEANTS :

- Madame Blandine CRETIN-MAITENAZ, conseillère communautaire
- Madame Sophie JOBELIN, conseillère communautaire
- Monsieur Jean-Michel REBILLARD, conseiller communautaire
- Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY, 5<sup>ème</sup> Vice-président

### • COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE – Catégorie B

#### REPRESENTANTS TITULAIRES :

- Madame Maryline MIRAT, membre du bureau déléguée
- Madame Sylvette MARCHAND, conseillère communautaire

- Monsieur Bernard GUERRIN, 3<sup>ème</sup> Vice-président
- Monsieur Olivier MEUGIN, 6<sup>ème</sup> Vice-président

**REPRESENTANTS SUPPLEANTS :**

- Madame Blandine CRETIN-MAITENAZ, conseillère communautaire
- Madame Sophie JOBELIN, conseillère communautaire
- Monsieur Jean-Michel REBILLARD, conseiller communautaire
- Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY, 5<sup>ème</sup> Vice-président

• **COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE – Catégorie C**

**REPRESENTANTS TITULAIRES :**

- Madame Maryline MIRAT, membre du bureau déléguée
- Madame Sylvette MARCHAND, conseillère communautaire
- Monsieur Bernard GUERRIN, 3<sup>ème</sup> Vice-président
- Monsieur Olivier MEUGIN, 6<sup>ème</sup> Vice-président
- Monsieur Jean-Michel REBILLARD, conseiller communautaire

**REPRESENTANTS SUPPLEANTS :**

- Madame Blandine CRETIN-MAITENAZ, conseillère communautaire
- Madame Sophie JOBELIN, conseillère communautaire
- Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY, 5<sup>ème</sup> Vice-président
- Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET, 10<sup>ème</sup> Vice-président
- Madame Hélène THEVENIN, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente

**Article 2 :** La présidence de la Commission Administrative Paritaire est assurée par Madame Maryline MIRAT.

**Article 3 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 4 :** Copie en sera adressée à :

- \* Sous-préfecture de Dole,
- \* Service de Gestion Comptable de Dole,
- \* Direction des Ressources Humaines,
- \* Représentants de la collectivité.

Fait à Dole le, 13 mai 2026

Le Président,

Jean-Pascal FICHERE

